

4 infirmières violentées à l'hôpital Antoine Béclère !

En pleine période électorale, **l'actualité hospitalière semble reprendre ses droits**, mais malheureusement du côté obscur !

C'est ainsi que l'on apprend dans le Journal « Le parisien » dans son édition du 1^{er} mai 2017, que quatre infirmières de l'hôpital Antoine Béclère ont été physiquement agressées par un patient en état d'ébriété dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai.

Le patient avait été admis aux urgences vers 2 heures du matin, après avoir été retrouvé alcoolisé dans la rue.

Selon le témoignage d'un médecin de garde, à son arrivée, **l'homme était déjà agressif et menaçant.**

Il avait donc été décidé de l'attacher sur un brancard pour pouvoir être pris en charge.

Vers 8 h 30, l'homme se débat et fait basculer son brancard.

Quatre infirmières ont voulu l'aider à se relever pour éviter qu'il ne se blesse.

C'est à ce moment **qu'il s'est mis à les frapper.**

Il leur a donné des coups de poings, a essayé d'étrangler l'une d'entre elle avec son bras, avant d'être maîtrisé par le reste de l'équipe.

Résultat : **traumatisme de la mandibule** pour une infirmière, **maux de tête** et **vomissements** pour une autre, **hématome à l'œil droit** et **entorse au poignet** pour les deux dernières.

« *Le reste de l'équipe était en pleurs mais tout le monde a dû se ressaisir parce que du monde arrivait* » précise un médecin qui demande plus de mesures de sécurité.

Selon le secrétaire du CHSCT : « *Ce cas est symptomatique des tensions croissantes au sein du service. Aux urgences on ne peut plus refuser de patients. L'attente peut être longue et le personnel est à flux tendu. Les agressions, plus ou moins importantes, sont quotidiennes.* »

Un autre médecin précise : « *Il n'y a pas un jour où on ne doit pas attacher un patient agressif. Les agents de sécurité n'ont pas le droit de toucher les patients, on doit le faire nous-même* ».

En novembre dernier le personnel s'était déjà mis en grève pour protester contre le manque de moyens matériel et humain.

Suspendu en février dernier, le mouvement ne semble pas avoir fait évoluer la situation dans le sens d'une amélioration des conditions de travail.

Selon l'analyse du secrétaire du CHSCT : « *C'est même pire qu'avant. Depuis, il y a eu des départs importants et le personnel n'a pas été remplacé.* »

L'agression physique devait faire l'objet d'une étude lors d'une prochaine séance du CHSCT.

Le syndicat SUD Santé AP-HP avait, à plusieurs reprises tenté d'alerter la direction générale s'agissant de la sécurité des personnels travaillant de nuit.

Il est à rappeler qu'il incombe à l'AP-HP de prendre toutes les mesures pour protéger le personnel durant son temps de travail.

Mai 2017